

Programme de conservation du Rougequeue à front blanc  
dans le canton de Genève  
Rapport 2023



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois  
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Office Cantonal de l'Agriculture  
et de la Nature (OCAN)

## Table des matières

1. Introduction .....	3
2. Méthode .....	4
3. Résultats .....	5
4. Discussion et perspectives .....	11
5. Remerciements .....	12
6. Bibliographie .....	12

**Réalisation** : André Bossus (andre.bossus@gobg.ch)

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois  
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

**Avec le soutien de** : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

**Citation** : Bossus A. (2023) : Programme de conservation du Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève. GOBG, 12 pp.

**Photo page de titre** : Femelle construisant le nid dans une cavité naturelle ©André Bossus

**Photo page 10** : Moineau domestique sur nichoir à Rougequeue à front blanc ©André Bossus

Genève, le 16 décembre 2023

## 1. Introduction

Depuis la sortie de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013-2016 (Knaus *et al.* 2018), nous savons que le déclin du Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), entamé dans les années 70, a été stoppé dans notre pays grâce à une belle progression au sud des Alpes (Tessin) et en Valais. Cette progression compense la diminution qui continue d'être observée au nord des Alpes et sur le Plateau.

Dans notre canton, la population semble se stabiliser depuis les 10 dernières années, même si l'on observe une perte progressive de nombreux sites de reproduction proches des milieux agricoles.

Depuis 2013, un programme de conservation et de suivi de l'espèce a été mis en place afin de favoriser son maintien.

Le présent rapport décrit les activités réalisées en 2023 dans le cadre de ce programme.

Après plusieurs années d'observations et de prises de mesures concrètes, deux constats s'imposent :

- La présence de l'espèce dépend avant tout de la qualité de la biodiversité et de la nature du sol. Le Rougequeue à front blanc évite les grands espaces monotones et marque une préférence pour les microstructures variées. La pose de nichoirs n'est pas essentielle, mais elle peut être utile lorsque les cavités font défaut.
- L'évolution de l'espèce dans notre canton dépend également de la loi du seuil critique de densité de la population. Partout où cette densité est faible (moins de deux individus par km<sup>2</sup>), l'espèce tend à se raréfier, et même à disparaître, quelle que soit la richesse du milieu. A l'inverse, lorsque cette densité est élevée (plus de 4 individus par km<sup>2</sup>), la population tend à rester stable, voire à augmenter.

A partir de ces deux constats, les meilleures actions possibles sont assurément celles qui favorisent l'augmentation de la biodiversité et la prise de mesures concrètes là où la densité diminue fortement.

En 2023, le programme de conservation de l'espèce a consisté à poursuivre le développement des deux actions suivantes :

### - Promouvoir la Charte des jardins

Depuis le printemps 2017, la promotion de « la Charte des jardins » constitue un des leviers du programme de conservation de l'espèce. Nous avons poursuivi cette action en encourageant les propriétaires à adhérer à cette Charte qui les engage à respecter les mesures proposées pour favoriser la biodiversité dans leur jardin.

### - Intervenir ponctuellement dans certains sites menacés

Comme toutes les espèces liées au milieu agricole, le Rougequeue à front blanc a subi des pertes importantes dans ces milieux lors des deux dernières décennies. La mise en place des réseaux agro-environnementaux (RAE) à Genève va dans la bonne direction, mais les mesures engagées prendront encore du temps avant d'en constater les effets. Il faudra de la patience pour que la tendance s'inverse. Partout ailleurs, lorsque des opportunités se présentent, nous poursuivons notre action en proposant des mesures ciblées pour améliorer la qualité des sites.



---

## 2. Méthode

### 2.1 Recensements

Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur plusieurs recensements de l'espèce effectués dans différentes zones du canton.

La plupart des résultats obtenus n'indiquent pas des valeurs absolues pour quantifier la présence de l'espèce. Ils permettent cependant d'obtenir des valeurs relatives d'une année à l'autre en s'appuyant sur une méthode rigoureusement identique. Ces valeurs indicatives sont essentielles pour observer l'évolution des effectifs et pour engager des mesures là où elles paraissent les plus utiles.

Les recensements portent sur deux niveaux :

- Recensement de l'ensemble du canton en utilisant les données enregistrées sur *ornitho.ch* ;
- Recensement de 4 zones représentatives du canton.

#### 2.1.1 Recensement du canton en utilisant les données enregistrées sur *ornitho.ch*

Pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, toutes les données inscrites sur *ornitho.ch* sont répertoriées et analysées. Chacune de ces données fait l'objet d'une attention particulière pour éviter les informations redondantes. En cas de doute, il est souvent nécessaire de confirmer l'observation sur le terrain. Dans un deuxième temps, une carte précise du canton est élaborée en y situant tous les points GPS qui indiquent la présence d'un territoire occupé par l'espèce.

Chaque année, environ 40 à 70 observateurs signalent régulièrement leurs contacts.

Si les données obtenues ne reflètent pas précisément le nombre de nicheurs, cette méthode donne des informations importantes sur la répartition des effectifs année après année.

#### 2.1.2 Recensement des 4 zones représentatives du canton

Débuté entre 2013 et 2017, le recensement de ces zones a été choisi pour leur particularité et leur représentativité respectives. Vandœuvres et le Mandement font partie des zones où la population du Rougequeue à front blanc est la plus dense du canton. A l'inverse, la Champagne, autrefois bien colonisée par l'espèce, a vu ses effectifs diminuer durant cette dernière décennie. Enfin, le site du Signal de Bernex fait partie d'un projet de conservation mené depuis 2013 par le GOBG. Des mesures concrètes ont pu être prises avec l'accord de la commune de Bernex et la collaboration de plusieurs habitants du coteau.

Ces recensements sont importants car ils permettent d'établir une comparaison objective avec les données de l'Atlas genevois 1998-2001 (Lugrin et al. 2003). Notre méthode de recensement est identique à celle utilisée pour l'Atlas et permet ainsi de comparer les résultats.

### 2.2 Promotion de la Charte des Jardins

En 2015, convaincu de l'importance de la promotion de la biodiversité au sein des jardins privés, le GOBG adhère à la Charte des jardins en tant qu'association.

Cette charte, fondée en 2007 (<https://www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins>), a pour objectif de promouvoir la biodiversité dans les jardins privés. Des conseils pratiques sont proposés aux propriétaires afin d'améliorer l'entretien de leur terrain dans le respect de la flore et de la faune sauvages. En adhérant à cette charte, le propriétaire prend l'engagement moral de suivre les conseils édictés par ses initiateurs. De son côté, le GOBG prend le relais de la charte en lui proposant des mesures destinées à augmenter la biodiversité.

Les contacts se font principalement par liens au sein de notre association, par le voisinage ou lorsque nous présentons l'importance d'une intervention pour favoriser l'implantation de l'espèce.

A ce jour, le GOBG compte 55 adhérents à la Charte des jardins dont une grande partie continue de collaborer avec nous en fournissant des nouvelles, notamment à propos de l'occupation des nichoirs.

Certains jardins possèdent les caractéristiques et la localisation adéquates pour accueillir un Rougequeue à front blanc. Dans ce cas précis, nous offrons le nichoir correspondant aux besoins de l'espèce.

Au printemps 2023, il y avait 40 nichoirs type Rougequeue à front blanc installés dans les jardins, dont la plupart appartient à des membres du GOBG.

### 3. Résultats

#### 3.1. Recensement par les données enregistrées sur *ornitho.ch*

En 2023, 267 contacts ont été transmis par 62 observateurs. L'analyse de ces données a permis d'identifier 169 territoires différents (figure 1). La grande majorité des contacts signale un chanteur, 19 une nidification probable (code Atlas de 4 à 10) et 12 une nichée certaine (code Atlas >11).

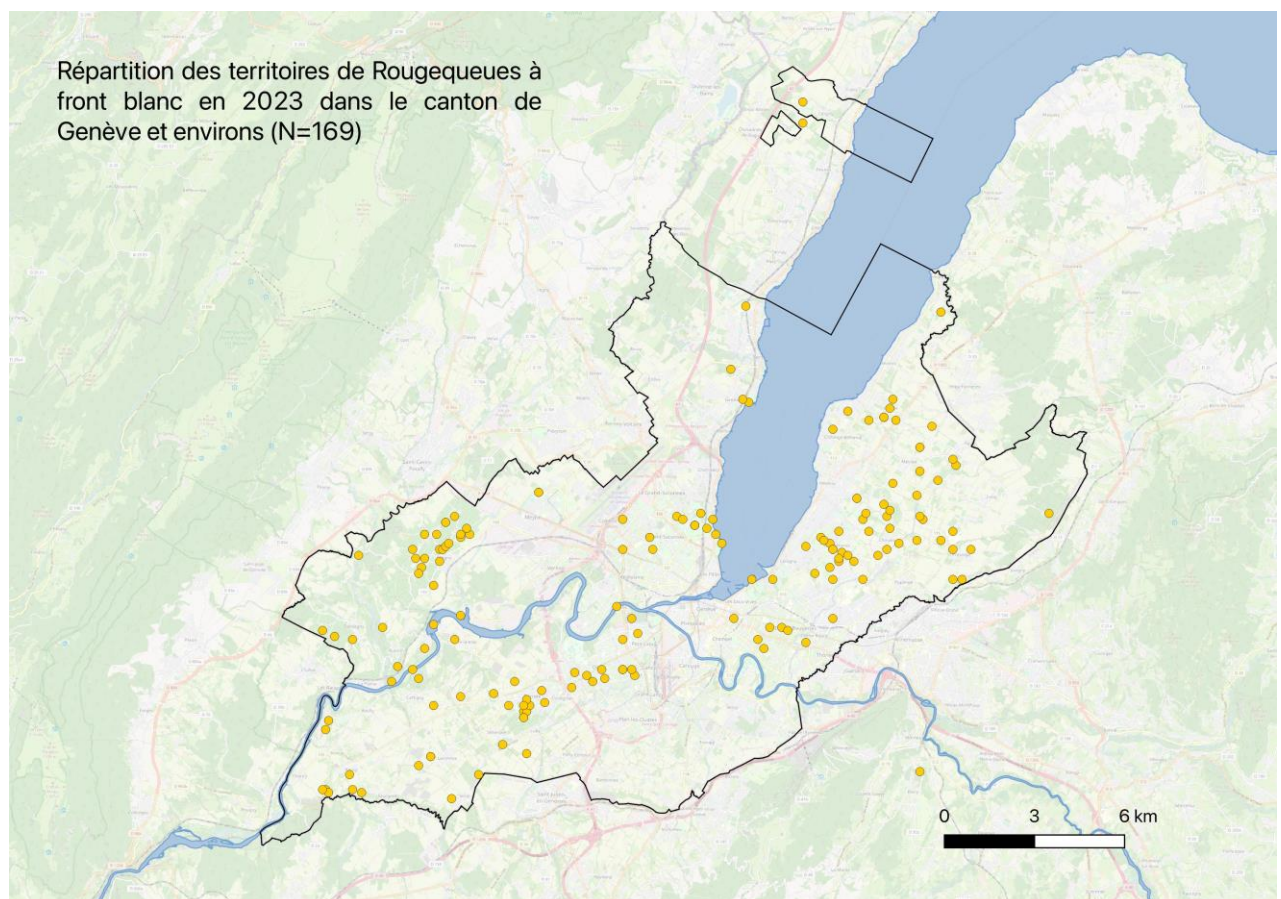


Figure 1 : Répartition des territoires de Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève en 2023

La carte de chaleur (figure 2) met en évidence les zones d'importante densité. Elle montre qu'il existe deux zones de forte densité dans notre canton :

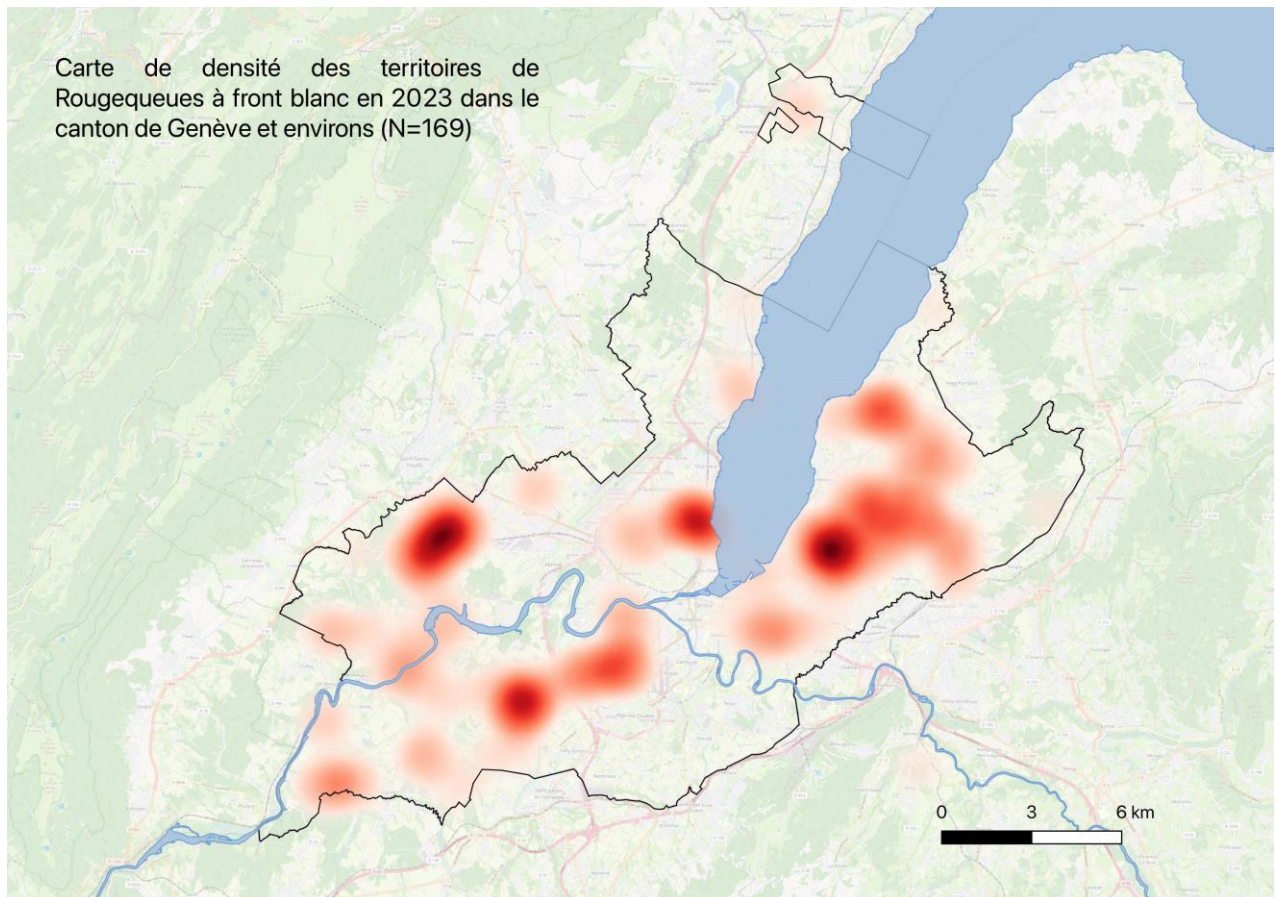


Figure 2 : Carte de chaleur de l'ensemble des territoires de l'espèce en 2023

Les zones importantes se situent sur la rive gauche, la région de Chêne-Bourg à Vandœuvres, et sur la rive droite, la région du Mandement. Deux autres zones sont également à mettre en évidence, celle qui s'étend du coteau de Bernex à Lancy et celle qui comprend les grands parcs des organisations internationales (ONU et OMS notamment). Cette zone apparaît clairement pour la première fois cette année, mais elle est sans doute due davantage à un recensement plus méthodique qu'à une nouvelle colonisation. Il est en effet difficile d'imaginer que cette zone ait soudainement attiré de nombreux chanteurs dans un milieu qui n'a pas varié depuis des années.

Toutes les régions de densité importante (de 6 à 12 territoires par km<sup>2</sup>) correspondent aux besoins spécifiques de l'espèce : une végétation peu dense avec quelques grands arbres et un sol ras ou entretenu régulièrement.

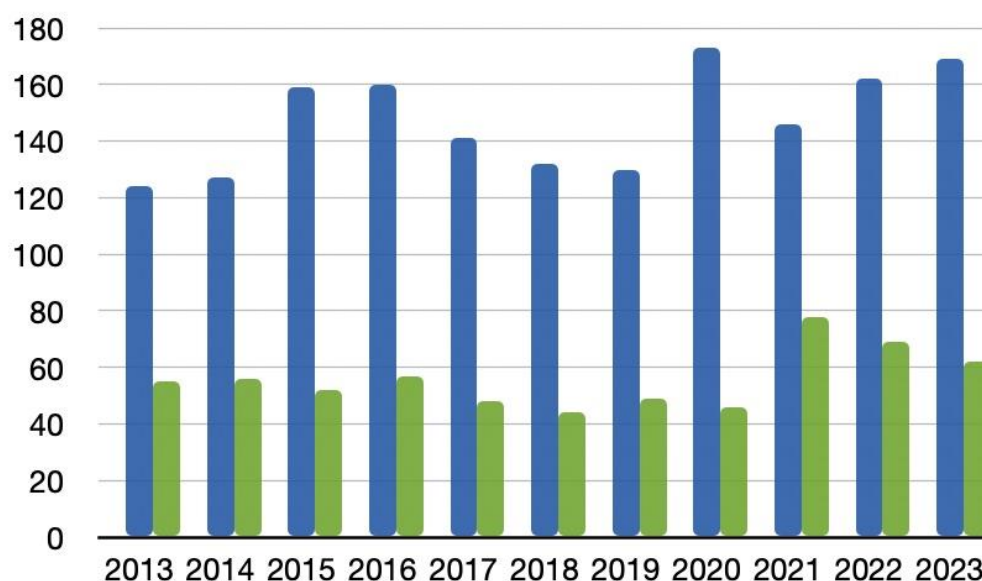
On trouve ce type de structures végétales dans les zones suburbaines riches en jardins privés, dans celles qui comprennent des vergers ou, comme on l'a mis en évidence cette année, dans celles des grandes propriétés internationales qui comportent des arbres séculaires et dont la pelouse est régulièrement fauchée. Il est intéressant de constater que ces grandes propriétés sont les seules zones proches du centre-ville qui ne sont pas désertées par le Rougequeue à front blanc. Il existe d'autres types de milieux qui n'attirent pas davantage notre espèce, à savoir les forêts et les zones purement agricoles.



Si l'on examine la répartition des observations selon les codes Atlas, on constate que seuls 21 territoires désignent des nichées possibles à certaines (code Atlas >6). Cela n'est pas étonnant car l'espèce est relativement discrète si l'on excepte la période de chant du mâle (essentiellement de mi-avril à mi-juin). Le Rougequeue à front blanc se signale surtout par ce dernier. Le couple est difficile à observer dès qu'il entame une nichée. La plupart des observateurs signalent un chanteur sans forcément rechercher une éventuelle nidification.

L'évolution de la population de Rougequeues à front blanc dans notre canton reste relativement stable, au cours de cette dernière décennie, selon cette estimation et comme le montre la figure 3.

***Evolution estimée des territoires occupés par l'espèce***  
*chiffres basés sur les données enregistrées sur ornitho.ch*



***Nombre de territoires signalés***  
***Nombre d'observateurs***

Figure 3 : Nombre de territoires occupés par l'espèce depuis 2013  
(chiffres basés sur les données enregistrées sur *ornitho.ch*)

Ces recensements ne sont pas influencés de manière significative par le nombre d'observateurs qui transmettent leurs données sur *ornitho.ch* comme on peut le constater sur le graphique (en vert).

Dans les faits, et comme on le verra dans les recensements plus détaillés ci-dessous, le nombre de sites occupés varie beaucoup selon les régions.

### 3.2 Recensement de zones représentatives du canton

Depuis 2017, 4 secteurs représentatifs sont systématiquement recensés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour l'Atlas genevois (1998-2001).

Le point de comparaison initial est celui qui correspond aux données de l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève (Lugrin et al. 2003). Une tendance de l'évolution du nombre de territoires est également calculée par rapport à la moyenne des 6 dernières années.

Les figures 4 à 7 résument cette tendance obtenue pour les 4 zones représentatives du canton.

#### 3.2.1 Recensement en Champagne (zone recensée : 2.7 km<sup>2</sup>)



Tendance évolutive de la densité par rapport au recensement de l'Atlas 98-01 :

**- 71 %**

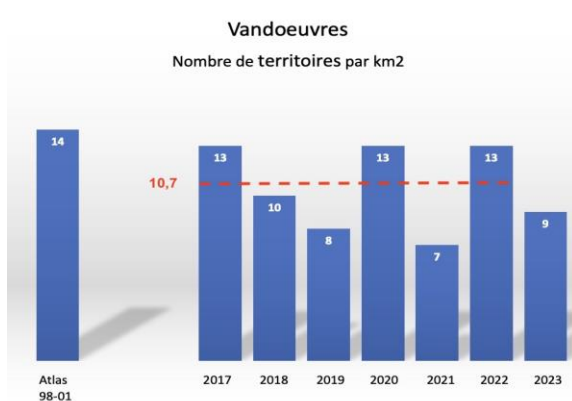
Tendance évolutive de la densité par rapport à la moyenne des 6 dernières années (3,6) :

**- 48 %**

Figure 4 : Evolution du nombre de territoires par km<sup>2</sup> en Champagne

C'est en Champagne que la diminution du nombre de territoires est la plus marquée depuis le dernier l'Atlas (98-01). Est-ce que cette tendance négative va se ralentir ou mieux s'inverser ? La création des RAE (réseaux agro-environnementaux) devrait avoir un effet positif ; cependant, il est bien connu que l'espèce a de la peine à recoloniser des sites désertés, surtout lorsque la densité des territoires est faible, comme ici dans la région recensée. La reconquête de nouveaux territoires, même lorsque ceux-ci sont de qualité, prend souvent beaucoup de temps.

#### 3.2.2 Recensement à Vandœuvres (zone recensée : 1.2 km<sup>2</sup>)



Tendance évolutive de la densité par rapport au recensement de l'Atlas 98-01 :

**- 36 %**

Tendance évolutive de la densité par rapport à la moyenne des 6 dernières années (10,7) :

**- 16 %**

Figure 5 : Evolution du nombre de territoires par km<sup>2</sup> à Vandœuvres



C'est dans la région de Vandœuvres que la densité des territoires est la plus importante (souvent plus de 10 territoires par km<sup>2</sup>). Par rapport au dernier Atlas, la diminution est très faible, même si cette année on relève une diminution de 40 % alors que l'an dernier par exemple, elle se situait à moins de 10%.

Le critère le plus favorable dans cette zone est la forte densité des couples. Les milieux, formés de petites structures de jardins privés, sont très favorables à l'espèce lorsque la biodiversité est de qualité.

### 3.2.3 Recensement au Mandement (zone recensée : 2.5 km<sup>2</sup>)

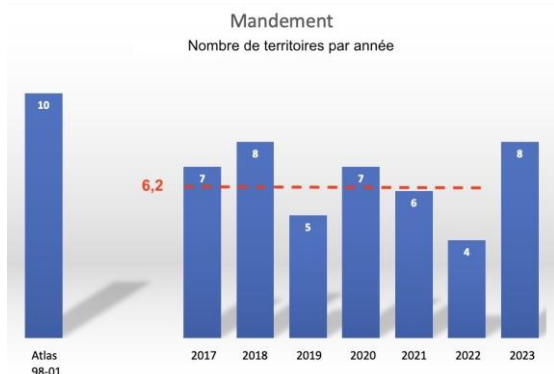


Figure 6 : Evolution du nombre de territoires par km<sup>2</sup> au Mandement

Tendance évolutive de la densité par rapport au recensement de l'Atlas 98-01 :

**- 20 %**

Tendance évolutive de la densité par rapport à la moyenne des 6 dernières années (6,2) :

**+ 29 %**

Lors des trois dernières années, une baisse sensible des territoires avait été observée (jusqu'à moins 60% en 2022). L'année en cours a cependant montré que cette baisse n'était pas irrémédiable. Cette zone, essentiellement formée de terrains viticoles, est très dépendante des mesures phytosanitaires utilisées. A long terme, ces pratiques vont connaître une évolution plutôt positive, ce qui est favorable au maintien de l'espèce.

### 3.2.4 Recensement au Signal de Bernex (zone recensée : 1.0 km<sup>2</sup>)

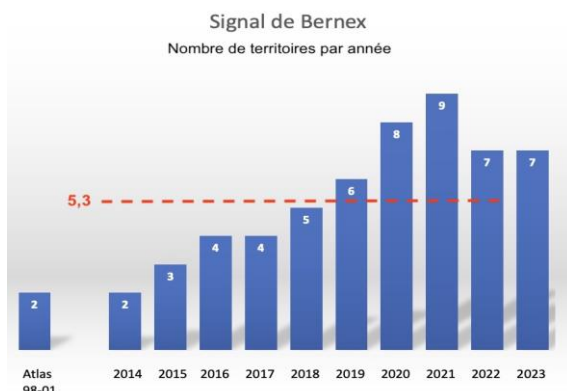


Figure 7 : Evolution du nombre de territoires par km<sup>2</sup> au Signal de Bernex

Tendance évolutive de la densité par rapport au recensement de l'Atlas 98-01 :

**+ 250 %**

Tendance évolutive de la densité par rapport à la moyenne des 9 dernières années (5,3) :

**+ 32 %**

La région de Bernex est un cas particulier puisque des mesures de conservation de l'espèce ont été entreprises depuis plus de 10 ans avec le soutien et la collaboration de la commune.

A ce titre, le parc du Signal est un véritable laboratoire à ciel ouvert. En moins de 10 ans, le nombre de territoires a plus que triplé grâce à la mise en place des mesures suivantes :

- Arrêt définitif de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts ;
- Création de microstructures (tas de bois, de feuilles et de pierres) ;
- Tonte irrégulière avec une mosaïque d'herbes hautes, de friches florales, de prairies et de sol ras (ou nu) ;
- Pose de différents modèles de nichoirs pour tester les plus favorables à l'espèce.

A cela, il faut ajouter que tous les jardins privés situés à proximité du parc font partie de la Charte des jardins et que plusieurs d'entre eux possèdent un nichoir qui est régulièrement occupé par le Rougequeue à front blanc.

Dès 2022, un problème nouveau est apparu dans ce site jusqu'alors très favorable. Une intense compétition avec une population de Moineaux domestiques est apparue. Ces derniers se sont adaptés aux nichoirs destinés en priorité aux exigences du Rougequeue à front blanc et ont empêché l'espèce de nicher. Il s'agit d'un comportement nouveau, sans doute appris par transmission culturelle d'une génération à l'autre. Cette compétition se produit seulement depuis 2 ans et cela n'a lieu, à ma connaissance, que dans cette partie du canton. En 2022, seule une nichée de Moineaux domestiques avait utilisé ces nichoirs. L'année suivante, suite à la première nichée réussie, 4 couples l'ont imitée. Cet antagonisme avec le Moineau domestique explique la diminution des nichées durant ces deux dernières années. Le Rougequeue à front blanc, qui a la réputation de pouvoir déloger les intrus, s'est à chaque fois fait devancer, les moineaux défendant avec autorité le nichoir occupé.



Durant plus d'un mois, quatre couples de moineaux domestiques ont occupé quatre des 6 nichoirs disponibles en défendant l'accès aux deux couples de fronts blancs qui tentaient de s'y installer. Ces derniers ont finalement occupé des cavités naturelles, mais dans les deux cas, la nichée a été prédatée. Les cavités en question étaient visiblement trop exposées. Seul un couple a pu finalement se reproduire dans le parc suite à cette invasion de Moineaux domestiques.

Si l'on se réfère à l'ensemble des recensements réalisés en 2023 dans les différentes régions concernées, on constate une situation relativement proche de celles des années précédentes.

Depuis le dernier Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève, le nombre de territoires occupés par l'espèce a sensiblement diminué. En tenant compte de la moyenne des 6 dernières années, cette baisse est assez importante selon les régions, excepté dans la région de Bernex, où des mesures particulières ont été prises (voir plus bas).

Il reste difficile de mesurer la diminution des territoires dans l'ensemble du canton car seules les 4 régions mentionnées ci-dessus ont été recensées selon les mêmes critères que l'Atlas. Dans le contexte genevois, la meilleure forme de soutien de l'espèce reste celle développée par la Charte des jardins. La surface formée par les innombrables parcelles privées qui composent notre canton constitue une formidable opportunité pour l'espèce lorsque les conseils pour développer la biodiversité sont appliqués.

### 3.3 Promotion de la Charte des jardins

Chaque année de nouveaux propriétaires adhèrent à la Charte des jardins. La demande est bilatérale, car elle peut provenir à la fois des propriétaires, mais également suite à notre proposition, lorsqu'une parcelle paraît intéressante pour la biodiversité.

Avec l'augmentation de la demande d'interventions, il est impératif que les propriétaires deviennent rapidement autonomes, notamment pour l'entretien des nichoirs. Une fois la visite de reconnaissance établie, les conseils prodigués et le concept de la Charte expliqué, nous veillons à ce que le propriétaire soit capable de contrôler, vider et nettoyer le nichoir sur sa propre initiative.

Notons que le type de nichoir proposé est toujours approprié à l'espèce la plus susceptible de s'y installer.

En 2023, la Charte des jardins du GOBG comptait 55 adhérents, dont 40 avec un nichoir correspondant aux besoins du Rougequeue à front blanc.

Un retour d'informations est demandé aux propriétaires afin d'établir un bilan d'occupation des sites et de connaître l'évolution au cours des années. Le tableau 1 en résume l'essentiel pour 2023.

Tableau 1 : Présence de l'espèce dans les jardins des propriétaires

Description	Nombre	%
Propriétaires ayant adhéré à la Charte des jardins	55	
Jardins ayant reçu un nichoir type « front blanc »	40	100
Présence d'un individu (mâle ou femelle)	22	55
Observation d'un couple	9	23
Observation d'une nichée	6	15
Observation de jeunes (nichée réussie)	5	12

## 4. Discussion et perspectives

Après une année 2021 moins favorable pour l'espèce, les recensements de ces deux dernières années ont montré qu'il s'agissait plutôt d'un phénomène passager.

En 2023, l'espèce a bien recolonisé les zones du canton où la densité est importante, notamment à Vandoeuvres, où le nombre de territoires recensés a atteint l'un des chiffres les plus élevés depuis le recensement effectué lors de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Genève en 2003.

C'est à nouveau dans la zone du Signal de Bernex que les résultats les plus encourageants sont enregistrés. Même pour une année peu favorable en raison de la compétition grandissante avec le Moineau domestique, le site est toujours aussi bien occupé et le nombre de territoires est toujours trois fois supérieur à celui de 2013, année où ont débuté les premières mesures de conservation.

Cette constatation permet de mesurer l'importance des actions ciblées. A ce titre, les efforts consentis pour continuer à développer le concept de la Charte des jardins nous paraissent le meilleur moyen d'aide pour la conservation de l'espèce dans notre canton. En 2024, la poursuite de ce programme restera notre priorité.



---

## 5. Remerciements

Nos plus vifs remerciements s'adressent à :

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) ;
- Au comité et aux permanents du GOBG, notamment à Jérémy Gremion pour son aide technique ;
- Aux relecteurs (Jean-Luc Loizeau, Cédric Pochelon et Géraldine Gavillet) ;
- Aux personnes qui ont signalé leurs observations sur les plateformes naturalistes en ligne ;
- Aux propriétaires de jardin qui ont adhéré à la Charte et avec qui nous avons pu collaborer.

## 6. Bibliographie

*KNAUS P., ANTONIAZZA S., WECHSLER S., GUÉLAT J., KÉRY M., STREBEL N., SATTLER T. (2018) ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE SUISSE. VOGELWARTE.CH, 648 P.*

*LUGRIN, B., BARBALAT A., ALBRECHT P. (2003) ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU CANTON DE GENÈVE, 149 P. ESPÈCES RECENSÉES, ANALYSE ET MESURES DE PROTECTION. NICOLAS JUNOD, GENÈVE, 384 P.*

*LAESSER J., DROZ B., BOVAY F., ULDRY V. (2016) LE ROUGEQUEUE À FRONT BLANC À LA CHAUX-DE-FONDS. SUIVI, ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT ET RECOMMANDATION POUR SA CONSERVATION. NOS OISEAUX 62 : 137-151.*

*MARTINEZ, N., L. JENNI, E. WYSS & N. ZBINDEN (2010): HABITAT STRUCTURE VERSUS FOOD ABUNDANCE : THE IMPORTANCE OF SPARSE VEGETATION FOR COMMON REDSTART PHOENICURUS PHOENICURUS, J. ORNITHOLOGY (2020) 151:297-307*